



Commune de Fourilles  
( 03140 )

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU**  
**Samedi 15 septembre 2012**

**Mise aux normes bâtiments communaux.**

***Assainissement mairie et logement ancienne école.***

Après présentation des devis, de l'état comparatif des caractéristiques et du fonctionnement de deux modèles de micro-station d'épuration, le conseil municipal, opte à l'unanimité, pour la « station ELOY de type OXYFIX C90 5 EH », pour un montant hors taxe de 6 582 euros.

L'installation sera réalisée au cours du quatrième trimestre 2012 par l'entreprise FAURE.

***Salle polyvalente.***

Les élus se sont prononcés, à l'unanimité, en faveur des travaux de mise aux normes des sanitaires, de la cuisine et de l'assainissement de la salle polyvalente, ainsi que sur la réfection du hall d'entrée et de la salle, suivant proposition de l'architecte, pour un montant de 103 653 euros TTC. Sous réserves de l'attribution de subventions, les travaux sont envisagés à partir de mi-novembre 2013.

**Environnement**

***Projet SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Sioule).***

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité, adhèrent sur le fonds à la démarche du projet SAGE, mais expriment les plus grandes réserves pour tout engagement financier, quant à la suite à venir.

**Sécurité**

***Aire de jeux.***

Les non conformités, relevées lors d'un contrôle effectué par les services de l'état, pour l'aire de jeux située à côté de l'église, obligent sa fermeture. Le portique et le jouet de type culbutto, vont donc être enlevés.

***Bornes et poteaux incendie.***

La sécurité des poteaux et bornes incendie, est effective grâce à une convention d'entretien signée avec le SIVOM. Afin de préserver l'intégrité, le bon fonctionnement des hydrants, et d'assurer la protection du réseau, le syndicat a pris un arrêté visant à réglementer le prélèvement d'eau sur un équipement de défense incendie connecté au réseau d'eau potable. En cas de besoin, un formulaire doit être demandé en mairie, et l'autorisation signée conjointement par le SIVOM et la commune.

**Informations diverses**

***Concours des maisons fleuries.***

Le classement retenu par les membres du jury est le suivant :

<u>Maisons individuelles :</u>	Hors concours Yves LALEMAN
Premier prix :	Mr et Mme RAY Gérard
Deuxième prix :	Mme LESCURE Marcelle
Troisième prix :	Mr et Mme PINFORT Gérard



Commune de Fourilles  
( 03140 )

Ferme fleuries

Mr et Mme JACQUES Maxime

Maisons individuelles avec possibilités réduites

Premier prix : Mme ROBERT Yvette

Deuxième prix : Mr et Mme DARBEAUD Christian

Troisième prix : Mr et Mme SOARES Manuel

La remise des récompenses aura lieu le dimanche 11 novembre à l'issue de la cérémonie commémorative de l'armistice.

***Réparation d'ouvrages***

Suite au récent accord des services de la police de l'eau, les travaux de réparation du « pont du Roset » et de celui situé sur la ligne devraient démarrer très prochainement.

Pour les travaux à effectuer sur un collecteur, nous restons dans l'attente de l'accord des services de la police de l'eau.

***Bilan des festivités du 14 juillet et du festival viticole et gourmand.***

Si ce dernier laisse apparaître pour les quatre communes coorganisatrices, un bénéfice global de 858,83€ , la course cycliste du 14 juillet fait apparaître, pour la commune, un déficit de 645,35€